correspondant de la Société royale des sciences de Liège et secrétaire du Centre belge de recherches mathématiques. Elu correspondant de la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1976, et membre en 1986, Paul Gillis a dirigé cette classe en 1991. Le nécrologe de la séance publique de 2001 rappelle avec justesse que Paul Gillis « assista avec assiduité aux séances, qu'il anima de sa personnalité droite et souriante. Il ne prenait pas souvent la parole, mais ses avis concis, documentés et courtois étaient appréciés, tant aux séances qu'aux réunions de jurys. » Ces paroles résument bien la personnalité de Paul Gillis, qui préféra toujours l'action aux discours.

En 1982, des *Mélanges* sont offerts à Paul Gillis pour son septantième anniversaire, qui forment le volume 24 des *Cahiers du Centre de recherche opérationnelle*. Des contributions en statistique, combinatoire, probabilités, équations aux dérivées partielles, recherche opérationnelle et épidémiologie témoignent du vaste spectre des intérêts et des réalisations du dédicataire.

*Mélanges offerts au Professeur P.P. Gillis à l'occasion de son* 70e *anniversaire. Cahiers du Centre de Recherche Opérationnelle*, vol. 24, 1982. – M. Cahen, *Eloge de Paul Gillis (1912-2001),* dans *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, t. 14, 2001, p. 307-310. – M. Hallin et J. Mawhin, *Notice de Paul P. Gillis,* dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 2007, p. 13-37.

Marc Hallin et Jean Mawhin

**GILSON**, *Arthur*, Aline, Robert, Ghislain, avocat, professeur, homme politique, né à Anvers le 27 février 1915, décédé à Uccle (Bruxelles) le 3 février 2004.

Il est le fils de Ronald Gilson, ingénieur à la compagnie La Texaco puis administrateur-directeur général de la compagnie Coltex, et de Paula Casier.

Le 1er juillet 1948, il épouse Christiane Leurquin, fille du lieutenant-colonel Albert Leurquin. Deux filles naissent de cette union : Muriel et Kathleen. Après des humanités gréco-latines au Collège Saint-Michel à Bruxelles, il entame ses candidatures en philosophie et lettres à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles. Il est promu docteur en droit à l'Université catholique de Louvain (UCL) en 1938.

Il prête serment comme avocat à la cour d'appel de Bruxelles en 1940 et est nommé professeur à l'Institut catholique des hautes études commerciales à Bruxelles.

Ses activités politiques débutent par sa présidence, avant-guerre, du « Jeune Bloc catholique » puis à « La Relève », club de réflexion des jeunes démocrates chrétiens qui joua un rôle important lors de la fondation du Parti social-chrétien en 1945. Il entre au Parlement, à la Chambre des Représentants, le 17 février 1946 et en restera membre sans discontinuité jusqu'au 31 mars 1968. Il s'intéresse immédiatement aux problèmes de la défense de l'Europe.

Nommé ministre de la Défense nationale dans le gouvernement homogène minoritaire CVP-PSC de Gaston Eyskens, il prête serment le 23 juin 1958. Quelques mois plus tard, le gouvernement est élargi aux libéraux, Arthur Gilson garde son portefeuille. Face au soulèvement intervenu au Congo en 1959, le ministre élabore un plan destiné à assurer le sauvetage des Belges. Ce plan sera appliqué par Walter Ganshof vander Meersch. Lors du remaniement du gouvernement et du départ des ministres responsables de la débâcle au Congo, Arthur Gilson garde son portefeuille. Il ramène la durée du service militaire de 15 à 12 mois. Durant l'exercice de son mandat, il s'efforce de développer une politique de la jeunesse, voulant que l'armée joue un rôle accru dans l'éducation des jeunes, tant au niveau moral, physique que technique. Il se rappelle les principes pratiqués au sein des mouvements scouts dont il fut un pilier.

Le 25 avril 1961, Arthur Gilson entre au gouvernement Lefèvre-Spaak en qualité de ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique. Il y demeure jusqu'au 28 juillet 1965. Il sera chargé d'une mission redoutable, celle de modifier les limites de provinces, arrondissements et communes en fixant un nouveau tracé de la frontière linguistique. Sa loi du 8 novembre 1962 réalise l'homogénéité linguistique des provinces et arrondissements et donne une base légale aux communes à facilités dans la périphérie bruxelloise et le long de la frontière linguistique. La discussion en commission de

l'Intérieur fut ardue et revêtit un caractère dramatique lorsque le vote final opta pour le rattachement de Comines à la province de Hainaut et des Fourons à celle de Limbourg contrairement au projet déposé par le ministre qui laissait ces entités dans leurs provinces d'origine. Il s'inspirait des conclusions du Centre Harmel qui laissait Mouscron-Comines en Flandre et les Fourons à Liège.

Une seconde loi, celle du 2 août 1963, issue d'un compromis conclu à Val Duchesse, limita le territoire bilingue de Bruxelles aux 19 communes bruxelloises et réserva des facilités aux francophones dans les six communes périphériques. Une troisième loi régla l'emploi des langues dans l'enseignement. Réélu comme député de Bruxelles en 1965, il fut délégué à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à celui de l'Europe occidentale ainsi que délégué de la Belgique à l'assemblée générale de l'ONU à New York et à sa Commission économique et sociale.

Il assuma les fonctions de secrétaire de l'Union parlementaire européenne et fut membre de l'Association atlantique belge. Il exerça les fonctions de conseiller communal à Etterbeek du 24 novembre 1946 au 12 octobre 1958 et à Ixelles du 12 octobre 1958 au 11 octobre 1964. Arthur Gilson accomplit ses obligations militaires au 13e de Ligne et participa à la campagne des Dix-Huit Jours en qualité d'adjudant CSCR. II fut reconnu combattant 1940-1945. Le 26 mai 1992, le roi lui décerna le titre de ministre d'Etat. Il fut à la fois un grand humaniste et un homme d'Etat, consacrant sa vie et ses forces à défendre les idées généreuses qui étaient les siennes. Il plaida toujours pour la coexistence pacifique de tous les Belges au sein d'un Etat fédéral. Il suscita pas mal de vocations politiques auprès des jeunes qui ont souvent vu en lui un compagnon de route ou tout simplement un vieil ami. Il fut titulaire de maintes distinctions honorifiques, dont grand officier de l'Ordre de Léopold, grand-croix de l'Ordre d'Orange-Nassau, grand-croix de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, grand cordon de l'Ordre de Ménélik II, grand officier de l'Ordre de la République de Tunisie.

Archives de la Chambre des Représentants, à Bruxelles, Dossier biographique de ML Arthur Gilson.

P. Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Gent-Ledeberg, 1969, p. 157. – *La Libre Belgique*, 4 février 2004. – *De Tijd*, 4 juin 2004. – *De Standaard*, 4 février 2004. – *L'Echo*, 4 février 2004.

Joseph Michel

**GOHY**, *Jules-Henry,* Théodore, compositeur, pédagogue et critique musical, né à Verviers le 13 septembre 1888, décédé à Bruxelles le 27 octobre 1985.

Il découvre l'art des sons dans sa ville natale, où le violoniste Louis Kéfer dirige depuis 1873 l'Ecole de musique, la Société d'harmonie et les concerts. Il devient son élève, après avoir reçu ses premières leçons de l'organiste Désiré Herman. D'autres ouvertures d'esprit se présenteront à lui plus tard, avec l'enseignement reçu de Mathieu Crickboom, Albert Huybrechts et Henry Sarly.

Mais, entre-temps, le goût de Jules-Henry Gohy pour la composition s'était merveilleusement assorti d'études universitaires à Liège, où il a obtenu un doctorat en philologie romane. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'essentiel de son œuvre soit consacré à la musique vocale, dans laquelle est omniprésent son souci – pour ne pas dire son amour – d'une prosodie parfaitement respectée, en quelque langue que ce soit.

La carrière pédagogique de Jules-Henry Gohy a conduit celui-ci à la fonction de préfet des études à l'Athénée de Saint-Gilles-lez-Bruxelles : là, chaque fois qu'un professeur était absent, son supérieur prenait plaisir à venir le remplacer pour donner une appréciable leçon sur l'ancien français ou sur la prosodie latine ; ce n'était plus un préfet que les élèves avaient devant eux, mais un esthète en qui chacun, selon sa sensibilité, pouvait découvrir aussi l'artiste – et même le compositeur.

En effet, tous les adolescents saint-gillois ont chanté, au stade du parc Duden, sa *Chanson d'ancêtre,* composée en 1943, musique assez héroïque s'ouvrant par les premières mesures du *Valeureux Liégeois* : pour cette fête scolaire en plein air, l'œuvre fut présentée dans l'orchestration pour harmonie de René Louthe.

Le catalogue des compositions de Jules-